

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 MARS 2014**

<b>Organisation des Affaires du Nord</b>			
<i>Vérification de l'optimisation des ressources du Projet d'assainissement de la mine Giant</i>			
<i>DATE D'APPROBATION : 28/09/2012</i>			
<b>RECOMMANDATIONS DU PROJET</b>	<b>PLAN D'ACTION</b>	<b>DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE</b>	<b>RÉPONSE DU PROGRAMME</b>
1. Le sous-ministre adjoint, Organisation des affaires du Nord (OAN), devrait veiller à ce que le cadre de gouvernance proposé pour le Projet d'assainissement de la mine Giant (PAMG) soit terminé et mis en œuvre, et à ce que les procès-verbaux et les comptes rendus des décisions soient consignés pour les principales instances dirigeantes, comme le Comité de surveillance et le Comité consultatif supérieur de projet.	La recommandation est acceptée par l'équipe du PAMG. Le cadre de gouvernance proposé pour le PAMG sera terminé, approuvé par le directeur du projet et entièrement mis en œuvre de façon à atteindre le statut opérationnel. Ces directives s'appliquent à toutes les instances dirigeantes qui font actuellement partie du cadre de gouvernance proposé, plus précisément le Comité consultatif supérieur de projet, le Conseil de gestion et le Comité de direction du projet. Le statut opérationnel pour chacune des instances comprendra un cadre de référence formel et approuvé, un programme, des procès-verbaux et des comptes rendus des décisions (si ce n'est pas déjà fait).	27 sept. 2012	<p><b>État :</b></p> <p><b>Mise à jour/Justification</b> <b>En date du 31 déc. 2012 :</b></p> <p><b>Terminé le 27 septembre 2012</b></p> <p>Le cadre de gouvernance qu'on propose d'appliquer au Projet d'assainissement de la mine Giant (PAMG) est terminé; il a été approuvé par le chef de projet, et pleinement mis en œuvre de manière opérationnelle. Cela s'applique à tous les organes directeurs actuels visés par le cadre de gouvernance proposé, plus précisément le Comité consultatif supérieur de projet, le Conseil de direction, et le Comité de leadership du projet. L'état opérationnel de chacun de ces organes comprend des mandats approuvés, des ordres du jour de réunions, des comptes rendus de réunions et des procès-verbaux.</p> <p><b>SVE : La mise en œuvre est achevée en grande partie. Classée.</b></p>
2. Le sous-ministre adjoint, OAN, devrait veiller à ce qu'un cadre exhaustif de gestion des	L'équipe du PAMG élargira la portée du processus d'évaluation des risques pour y inclure les	Phase de l'approbation préliminaire	

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 MARS 2014**

<b>Organisation des Affaires du Nord</b>			
<i>Vérification de l'optimisation des ressources du Projet d'assainissement de la mine Giant</i>			
<i>DATE D'APPROBATION : 28/09/2012</i>			
<b>RECOMMANDATIONS DU PROJET</b>	<b>PLAN D'ACTION</b>	<b>DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE</b>	<b>RÉPONSE DU PROGRAMME</b>
risques (notamment les risques stratégiques et relatifs au projet) et un plan de gestion des risques soient établis pour le PAMG afin de surveiller les risques de façon régulière.	risques techniques et stratégiques ainsi qu'un plan de gestion des risques. Cette approche plus rigoureuse en matière de gestion des risques sera initialement axée sur la phase actuelle du cycle de vie (phase de l'approbation préliminaire ou phase 2b/2c – conception préliminaire/conception approfondie), et elle évoluera jusqu'à englober toute la portée du projet avant l'approbation définitive par le Conseil du Trésor. Le plan de gestion des risques sera intégré au plan d'exécution du projet.	Plan d'exécution du projet : <i>31 mars 2013</i>  Tout le PAMG Plan d'exécution du projet : <i>31 déc. 2014</i>	
3. Dans le cadre de la mise en œuvre du Bureau des grands projets, le sous-ministre adjoint, OAN, devrait veiller à ce que :  <ul style="list-style-type: none"> <li>les rôles et les responsabilités de TPSGC et d'AADNC pour le PAMG soient clairement définis, documentés,</li> </ul>	La recommandation est acceptée par l'équipe du PAMG. Dans le cadre de la mise en œuvre du Bureau des grands projets, les mesures suivantes seront prises :  <ul style="list-style-type: none"> <li>L'équipe du PAMG terminera l'ébauche de la charte du projet énonçant les rôles et les</li> </ul>	<i>15 nov. 2012</i>  <i>31 mars 2013</i>	<b>État : Demande de fermeture du dossier (terminé)</b>  <b>Mise à jour/Justification Au 31 mars 2014 :</b>  <i>Terminé – 19 novembre 2012</i>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 MARS 2014**

Organisation des Affaires du Nord			
Vérification de l'optimisation des ressources du Projet d'assainissement de la mine Giant			
DATE D'APPROBATION : 28/09/2012			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
<p>communiqués, parachevés et acceptés de façon à ce que l'on puisse se concentrer sur l'optimisation des ressources et l'exécution du projet en conformité avec ses objectifs. La structure organisationnelle finale devrait être aussi simple que possible afin de mettre l'accent sur ce projet de façon claire et importante;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>un calendrier de base adéquat (préparé dans le respect des normes de l'industrie), un calendrier de projet intégré, un plan de gestion et un régime de reddition de comptes soient établis pour lier les parties dans le cadre d'une méthode de chemin critique normalisée. Ces documents contribueront à ce que l'équipe de gestion du projet ait une vision</li> </ul>	<p>responsabilités.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les organigrammes de TPSGC et d'AADNC seront terminés et intégrés pour former celui du PAMG. La dotation est en cours à AADNC.</li> <li>Les normes et le manuel d'orientation provisoires actuels pour le Bureau des grands projets seront officialisés, approuvés et mis en œuvre par l'équipe du PAMG (TPSGC, AADNC, fournisseurs de services et entrepreneurs).</li> <li>Un plan exhaustif de gestion de l'échéancier sera préparé. Ce plan comprendra un calendrier directeur intégré pour toute la durée du projet ainsi qu'un calendrier de base visant les cinq ans de la phase de l'approbation préliminaire. Le calendrier</li> </ul>	<p>31 mars 2013</p> <p>31 mars 2013</p> <p>31 oct. 2013</p>	<p><b>Achevé</b> – L'atelier a eu lieu avec le personnel clé de l'AC d'AADNC, des régions, de TPSGC et du CTNO en vue de dresser un organigramme unique pour le PAMG (janvier 2013); les rôles et les responsabilités ont été définis à partir d'un organigramme unique pour le PAMG (mars 2013); l'organigramme et le RASCI ont été incorporés au PEP (novembre 2013).</p> <p><b>Achevé</b> – La rétroaction sur le BGP a été incorporée par les principaux examinateurs du chapitre (décembre 2012); l'ébauche du BGP a été distribuée aux fins d'un examen final (janvier 2013); l'ébauche du BGP a été mise à jour en fonction des commentaires et signée par le directeur, PSC; le manuel des normes et lignes directrices du BGP a été approuvé le 31 mars 2013 (nota : chef de projet, SMA de l'OAN, approuvé le 7 janvier 2014).</p> <p><b>Achevé</b> - (mars 2014) – Les modules de formation ont été élaborés et sont actuellement déployés dans l'équipe du PAMG. Cette formation fondée sur le Web et autodirigée a été incluse dans tous les plans d'apprentissage de l'équipe du PAMG pour 2014-2015. Elle a été conçue pour offrir une compréhension approfondie des exigences relatives à la gestion de projet ainsi que des rôles et des responsabilités, et pour établir des liens entre les différents documents de planification et de gestion de projet qui se rapportent à ce projet en</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 MARS 2014**

Organisation des Affaires du Nord			
Vérification de l'optimisation des ressources du Projet d'assainissement de la mine Giant			
DATE D'APPROBATION : 28/09/2012			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
<p>claire de la situation générale du PAMG et des progrès réalisés.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>un programme rigoureux et efficace de gestion du changement soit parachevé, afin d'aider au suivi et à la prise en compte des changements de la portée et du coût total prévu du PAMG.</li> </ul>	<p>de base sera le principal outil de surveillance du rendement/des progrès du projet et du contrôle des changements au calendrier. Le plan de gestion du calendrier fera partie du plan d'exécution du projet de la phase de l'approbation préliminaire, et, enfin, du plan d'exécution du projet de tout le PAMG.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le processus provisoire de contrôle des changements actuel sera terminé en conformité avec les normes et le manuel d'orientation du Bureau des grands projets afin d'assurer le suivi des changements apportés à la portée, au calendrier, aux coûts, aux détails techniques et aux autres points de référence. Ce plan fera partie du plan de contrôle du projet, qui sera</li> </ul>		<p>particulier.</p> <p><b>Achevé</b> – Le calendrier de référence pour la phase de définition (période de cinq ans) a été révisé à la lumière des plans de projet sur quatre ans (septembre 2012). Le calendrier maître pour le nombre total de projets (2025) a été élaboré, approuvé et inclus dans le PEP (novembre 2013); le plan de gestion du calendrier (PEP) a été achevé. (novembre 2013).</p> <p><b>Achevé</b> - Le processus de contrôle des changements du PAMG a été élaboré et approuvé (mars 2013); le processus de contrôle des changements a été incorporé au chapitre 4 du PEP (novembre 2013).</p> <p><b>SVE : La mise à jour est achevée. La</b></p>



**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 MARS 2014**

Organisation des Affaires du Nord			
Vérification de l'optimisation des ressources du Projet d'assainissement de la mine Giant			
DATE D'APPROBATION : 28/09/2012			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
<p>à tous les intervenants du projet;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>intégrant des exigences sur plusieurs années pour les travaux futurs et les coûts dans un document directeur sur le coût total prévu pour terminer le projet en fonction des pratiques exemplaires de l'industrie et du système de classification des estimations des coûts de l'<i>Association for the Advancement of Cost Engineering International</i>. Les rôles et les responsabilités relatifs à la tenue, à la révision et à la surveillance de ce document devraient être définis et communiqués.</li> </ul>	<p>tout le PAMG.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le plan de gestion des coûts pour tout le PAMG comprendra des exigences sur plusieurs années pour les travaux futurs qui viseront d'abord les cinq ans de la phase de l'approbation préliminaire, puis le coût total du projet. Le plan de gestion des coûts énoncera clairement les rôles et les responsabilités se rapportant à la propriété du document.</li> </ul>		
<p>5. Le sous-ministre adjoint, OAN, en consultation avec le dirigeant principal des finances, devrait veiller à renforcer l'approche actuelle</p>	<p>La recommandation est acceptée par l'équipe du PAMG. Les mesures suivantes seront prises en consultation avec le dirigeant principal des finances :</p>	<p>31 mars 2013</p>	<p>État : Demande de fermeture du dossier (terminé)</p> <p>Mise à jour/Justification Au 31 mars 2014 :</p>



**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 MARS 2014**

**Organisation des Affaires du Nord**

*Vérification de l'optimisation des ressources du Projet d'assainissement de la mine Giant*

*DATE D'APPROBATION : 28/09/2012*

<b>RECOMMANDATIONS DU PROJET</b>	<b>PLAN D'ACTION</b>	<b>DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE</b>	<b>RÉPONSE DU PROGRAMME</b>
	adéquate pour toutes les modifications et s'assureront que la liste de contrôle est complétée et révisée.		